

La Lettre du Parc naturel régional des Alpilles

Numéro 13 - Deuxième semestre 2025

BELVÉDÈRE

➤ LES TRAVAUX DU BELVÉDÈRE de Notre-Dame du Château ont démarré

À Saint-Étienne du Grès, un nouveau belvédère prend forme sur la partie haute du site de Notre-Dame du Château, au-dessus de la chapelle. Les travaux, portés par le Parc naturel régional des Alpilles dans le cadre de son Schéma d'interprétation du territoire, se poursuivront tout l'automne avec le soutien de la commune.

Ce projet a pour ambition de créer un véritable site d'interprétation de la culture forestière durable. Il permettra aux habitants, visiteurs et scolaires de mieux comprendre la richesse écologique et économique de la forêt méditerranéenne, son rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique et les incendies, ainsi que les savoir-faire qui y sont liés.

Conçu par l'Atelier aux Iris, réalisé par Passion Acier Design et piloté par les équipes du Parc, l'aménagement met en valeur des matériaux et des savoir-faire locaux. Le platelage du belvédère sera ainsi construit en pin d'Alep, essence emblématique des forêts méditerranéennes. Le Parc soutient son utilisation en bois d'œuvre afin de contribuer à la valorisation de cette ressource et au développement d'une filière locale, comme c'est déjà le cas pour le bardage de la Maison du Parc.

Installé au sommet du promontoire, le belvédère offrira une vue exceptionnelle sur la grande pinède des Alpilles. Des dispositifs pédagogiques et un panneau d'interprétation permettront de découvrir les paysages forestiers sous un regard nouveau.

L'inauguration officielle est prévue le 29 novembre 2025 : un rendez-vous à ne pas manquer pour découvrir ce nouvel espace d'interprétation et partager un moment convivial au cœur du massif.

Projet financé par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire et la commune de Saint-Étienne du Grès.

Infos : Jonathan Baudel, chargé de mission gestion durable de la forêt - j.baudel@parc-alpilles.fr



NOUVELLE AVENTURE dans les Alpilles

Cet automne, le Parc naturel régional des Alpilles lance sa nouvelle chasse aux trésors « Cabro d'Or, les trésors des Alpilles ». En famille ou entre amis, partez sur les traces de la légendaire chèvre dorée, résolvez des énigmes et découvrez les villages et paysages des Alpilles de façon ludique et originale.

À découvrir en page 5

Exposition photo « LES ALPILLES PAR NATURE »

La nature des Alpilles s'invite à Aureille, aux Baux-de-Provence et à la Maison du Parc à Saint-Rémy-de-Provence ! Découvrez, en plein air, une sélection de photographies qui révèlent la beauté et la richesse de ce territoire unique, refuge de nombreuses espèces menacées. Une invitation à poser un regard sensible sur ce paysage exceptionnel, façonné par la rencontre de la nature et des activités humaines.

Avec le soutien de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Du 1^{er} octobre 2025 à l'été 2026 - Accès libre et gratuit



BIODIVERSITÉ

> DEUX ESPÈCES FONT LEUR RETOUR dans les Alpilles

LA NATURE DES ALPILLES RÉSERVE PARFOIS DE BELLES SURPRISES : DEUX ESPÈCES, LONGTEMPS ABSENTES OU DISCRÈTES, SEMBENT REPRENDRE LEUR PLACE DANS LE PAYSAGE.

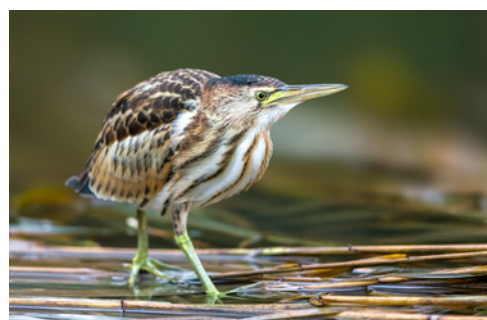
Les tortues TERRESTRES

De plus en plus d'observations sont signalées au cœur et à l'ouest du massif. Ces tortues, probablement issues de jardins (mélange entre la tortue d'Hermann et la tortue grecque), s'installent peu à peu dans la nature. Ce phénomène, appelé « marronage », pourrait aboutir à la création de petites populations sauvages capables de se maintenir naturellement. Si vous en croisez, le meilleur geste reste de les laisser vivre tranquillement dans leur nouvel habitat.



Le blongios NAIN

Plus discret encore, ce minuscule héron affectionne les marais et les roselières. Dans le marais de l'Illon, les sessions de baguage d'A Rocha ont permis de retrouver deux individus déjà capturés les années précédentes. L'un d'eux, un mâle adulte, est suivi depuis 2020 : il a aujourd'hui au moins six ans ! Ces recaptures montrent que le site constitue un lieu important pour cette espèce, en déclin en France, et peut-être même une zone de reproduction.



© AdobeStock_AGAMI - Nature Emotion

> LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE : un levier pour agir face au changement climatique

LE 18 SEPTEMBRE, LE PARC DES ALPILLES A ACCUEILLI À PARADOU LES REPRÉSENTANTS DES NEUF PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR UN SÉMINAIRE CONSACRÉ AUX SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE.

Mais qu'est-ce qu'une SFN ?

Les SFN sont des actions qui s'appuient sur les écosystèmes pour relever les défis environnementaux, sociaux et économiques. Elles consistent par exemple à restaurer ou préserver la nature pour rendre un service utile à la société : réduire les risques, améliorer le cadre de vie, atténuer les effets du changement climatique. Des exemples concrets dans nos territoires :

- Végétaliser les espaces urbains : pour limiter les îlots de chaleur et améliorer le confort des habitants.
- Maintenir le pastoralisme : pour réduire la biomasse combustible et donc le risque d'incendie.
- Réhabiliter les zones humides : pour stocker l'eau et limiter les inondations.

Ces actions ont été analysées de manière collective grâce au travail de six mois de Justine Jourde, stagiaire ingénieur agronome, qui a permis de produire la première synthèse régionale sur le sujet.



Séminaire du 18 septembre 2025 sur les solutions fondées sur la nature - Le Paradou

Un enjeu stratégique POUR LES PARCS ET LES COLLECTIVITÉS

Les SFN se trouvent aujourd'hui au cœur de nouvelles politiques publiques et ouvrent l'accès à des financements innovants, souvent en lien avec la recherche. En s'engageant dans cette démarche inter-parcs, le Parc des Alpilles contribue à construire une stratégie commune pour mieux intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagement et de transition écologique de nos territoires.

Infos : Jean-Michel Pirastru, chargé de mission conservation des espèces et des habitats naturels - jm.pirastru@parc-alpilles.fr

FORÊT

> DES TRAVAUX POUR PROTÉGER la forêt des Alpilles

Le Parc naturel régional des Alpilles, en tant que pivot de la politique DFCI du territoire (Défense des Forêts Contre les Incendies), pilote des travaux structurants pour renforcer la résilience du massif.

Objectif : protéger les secteurs les plus sensibles et faciliter l'intervention des secours si un feu se déclare.

Les chantiers EN COURS :

- Piste AL119 (Aureille, Eyguières, Saint-Rémy-de-Provence) : remise en état de 5,2 km de bande de roulement et mise aux normes DFCI, incluant aires de croisement et de retournement. Cet axe est stratégique car il traverse le massif d'est en ouest.
- Citerne HBE 60 m³ et mise aux normes de la citerne n°240 (Lamanon) : installation d'une nouvelle citerne enterrée de 60 000 L équipée pour hélicoptères bombardiers d'eau et réhabilitation d'une citerne existante, afin d'améliorer la ressource en eau disponible pour les secours.
- Pistes AL106 et AL107 (Saint-Rémy-de-Provence, Saint-Étienne du Grès, Les Baux-de-Provence) : réfection de 3,8 km de pistes dégradées sur le flanc nord, pour assurer la continuité des accès et relier la piste AL105, véritable colonne vertébrale du massif.
- Travaux d'urgence AL106 Nord (Saint-Rémy-de-Provence) : stabilisation et reprofilage d'un secteur fragilisé par des glissements de terrain suite aux intempéries, afin de sécuriser le passage des engins de lutte.

Ces sites ne sont pas choisis au hasard : ils se situent dans des zones à risque incendie élevé, où l'accès difficile et le manque de ressources en eau rendent les feux particulièrement destructeurs. En intervenant là, le Parc limite la propagation des incendies et protège à la fois les milieux naturels et les zones habitées.

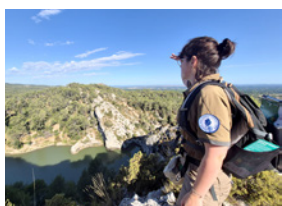
Ces opérations sont financées à 80 % par l'Europe (FEADER), la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône et à 20 % par les communes du Parc, pour un bénéfice partagé à l'échelle de tout le massif.

Infos : Jonathan Baudel, chargé de mission gestion durable de la forêt
j.baudel@parc-alpilles.fr



> MASSIF DES ALPILLES : un été sous vigilance

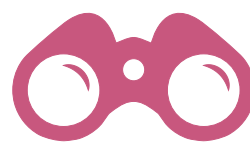
Haute saison à risque : RETOUR SUR L'ACTION DE LA GARDE RÉGIONALE FORESTIÈRE



L'été 2025 restera marqué par une chaleur exceptionnelle dans les Alpilles, avec un record de 27 jours de fermeture du massif, le plus élevé de ces dix dernières années. Malgré ces conditions difficiles, les 17 agents de la Garde régionale forestière sont restés mobilisés tout l'été, du 1^{er} juin au 30 septembre. Résultat : près de 17 000 personnes informées et sensibilisées, un chiffre qui constitue également un record !

Cette équipe de jeunes motivés et passionnés a joué un rôle essentiel dans la prévention des incendies, en

travaillant main dans la main avec l'ensemble des acteurs de la sécurité du massif : sapeurs-pompiers, forestiers sapeurs, CCFF, Garde montée des Alpilles, gendarmes, polices municipales, etc. Leur présence quotidienne sur le terrain, leurs explications sur la réglementation et leurs conseils de prudence ont contribué à éviter tout départ de feu sur le massif. La GRF des Alpilles est financée à 80 % par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et 20 % par les communes du Parc.



En amont de l'été : LES SENTINELLES DU PARC

Du 14 mars au 25 mai, 6 agents saisonniers et 2 ambassadeurs ont couvert cinq grands secteurs, en poste fixe ou en itinérance. Près de 4 700 visiteurs ont été sensibilisés et 715 situations de non-respect de la réglementation relevées, confirmant l'importance de ce dispositif de prévention précoce.

La Garde montée DES ALPILLES

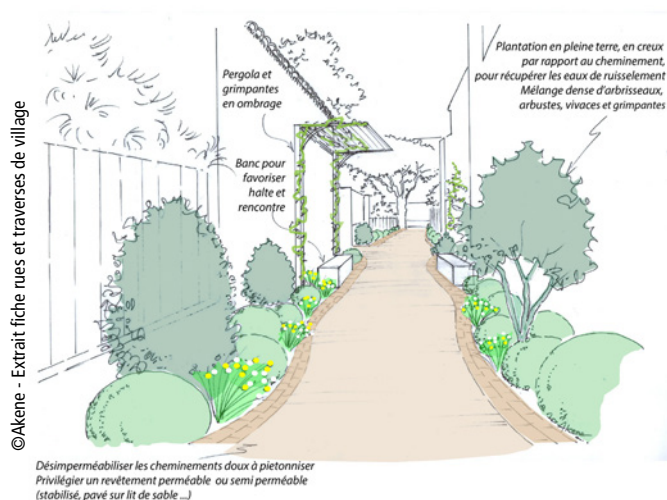
Comme en 2024, l'opération a été reconduite sur une période élargie, du 17 juillet au 24 août 2025. Quatre gendarmes ont patrouillé en binômes, à cheval et/ou en VTT à assistance électrique, sur l'ensemble du territoire du Parc. Ce dispositif, financé par les 17 communes du Parc et la Métropole Aix-Marseille-Provence, avec l'appui logistique de la commune des Baux-de-Provence, a assuré une présence dissuasive et un meilleur respect de la réglementation, en complémentarité avec la GRF et les autres moyens de surveillance estivale.

Infos : Romain Febbrari, écoparc du Parc - ecoparc@parc-alpilles.fr
Bilans complets sur www.parc-alpilles.fr

AMÉNAGEMENT ET FRÉQUENTATION

> VÉGÉTALISER NOS VILLAGES

de nouveaux outils pratiques



Le Parc des Alpilles finalise 9 fiches pratiques pour accompagner les communes, porteurs de projets, constructeurs et paysagistes dans la végétalisation des espaces urbains. L'artificialisation des sols et la disparition des arbres contribuent au réchauffement des villes et villages. Les études sont formelles : planter des arbres peut réduire de plusieurs degrés la température ambiante. Sur notre territoire, de nombreuses initiatives communales montrent le bénéfice de la végétalisation, notamment dans les cours d'écoles à Saint-Rémy-de-Provence, Saint-Étienne du Grès, Le Paradou ou Orgon. Ces fiches, conçues selon différents types d'espaces urbains, proposent :

- Les essences et modes de plantations les plus adaptés au contexte local et aux ambiances paysagères des Alpilles.

- Des solutions résistantes à la sécheresse, efficaces dans le temps et harmonieuses avec le paysage et les infrastructures (routes, réseaux, espaces publics).

Au-delà de la lutte contre le réchauffement, la végétalisation contribue à améliorer la biodiversité ordinaire, la qualité des espaces publics et le bien-être des habitants, tout en prenant en compte la cohabitation des mobilités, l'entretien et la fréquentation des espaces plantés.

Bien qu'elles soient destinées aux professionnels et collectivités, ces fiches offrent également de précieux conseils pour les projets des particuliers.

LES FICHES DISPONIBLES :

- Placettes urbaines (gestion des réseaux)
- Parkings (ombrage et cloisonnement)
- Rues et traverses de village (participation citoyenne)
- Cours d'écoles (bien-être des enfants)
- Entrées et sorties de villages avec alignements (mobilités actives)
- Cimetières
- Zones d'activités
- Jardins
- Fiche méthodologique

Ce projet est réalisé avec le soutien financier de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et du Département des Bouches-du-Rhône.

Infos : Anne-Catherine Privat Madelin, chargée de mission aménagement du territoire, urbanisme et paysages
ac.privatmadelin@parc-alpilles.fr

Documents disponibles sur le site www.parc-alpilles.fr

> DEUX GUIDES POUR MIEUX AMÉNAGER

les sites naturels fréquentés des Alpilles

Le Parc des Alpilles a élaboré deux guides pratiques d'interventions sur les sites naturels fréquentés, destinés aux communes et intercommunalités.

L'objectif est d'améliorer l'accueil des visiteurs tout en préservant l'équilibre écologique des sites.

Le «Guide méthodologique et technique d'intervention sur les sites naturels fréquentés» pose les principes généraux de la stratégie territoriale du Parc pour la gestion de la fréquentation, les grands axes d'actions et leur mise en œuvre.

Il expose les différents types d'interventions d'aménagement et d'équipement, la méthodologie et les différentes phases des projets d'aménagement, les interventions techniques sur les sentiers, le balisage des itinéraires, les dispositifs de protection des milieux.

Le «Guide d'aménagement des sites d'accueil» offre de précieux conseils pour favoriser un traitement qualitatif et exemplaire des sites d'accueil, points d'entrée des parcours de découverte et sites de pratiques tout en préservant les paysages emblématiques des Alpilles et leur biodiversité.

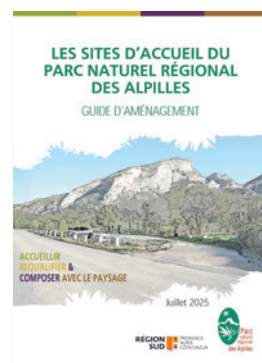
Les solutions détaillées incluent les dispositifs physiques, le mobilier, les matériaux et la signalétique, en veillant à une harmonisation esthétique sur tout le territoire. L'accent est mis sur la qualité paysagère, la sécurité et le confort des visiteurs.

Ces guides permettront de concevoir des projets adaptés aux nouveaux contextes, avec des propositions concrètes, claires et réalistes. Les collectivités disposeront ainsi d'un outil pour planifier aisément leurs aménagements et de façon cohérente à l'échelle du massif, tout en optimisant les financements.

Guides réalisés avec le soutien financier de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Infos : Virginie Brunet, chargée de mission gestion et valorisation des espaces naturels - v.brunet@parc-alpilles.fr

Documents disponibles sur le site www.parc-alpilles.fr



➤ NOUVEAU DANS LES ALPILLES :

Chasse aux trésors « Cabro d'Or, les trésors des Alpilles »

Aperçue tantôt dans les collines, tantôt au détour des ruelles de village, sautant dans la pinède ou se cachant au cœur des carrières... la légendaire Cabro d'Or reste insaisissable. Mais cette fois, c'est à vous de partir sur ses traces !

Dès cet automne, les Alpilles deviennent un immense terrain de jeu et d'exploration. Munis de votre kit d'aventurier, partez en famille ou entre amis sur les chemins, à la rencontre de personnages hauts en couleur, relevez des défis et résolvez des énigmes pour retrouver les cachettes de la chèvre scintillante.

Un kit par groupe de 2 à 6 joueurs avec 6 enquêtes à vivre : Eyguières, Mouriès, Tarascon, Fontvieille, Le Paradou et Orgon. 1 trésor à ouvrir.

Kit de jeu en vente à la Maison du Parc naturel régional des Alpilles à Saint-Rémy-de-Provence et dans les points de vente partenaires : 19€

Un projet réalisé avec le soutien financier du programme Leader Pays d'Arles et de la Fondation du Crédit Agricole.

Infos : www.parc-alpilles.fr/cabro-dor / 04 90 90 44 00



➤ LES ALPILLES PLONGENT DANS L'OBSCURITÉ pour célébrer la nuit



Le 11 octobre prochain, les Alpilles s'éteindront pour briller. À l'occasion de la 17^{ème} édition nationale du Jour de la Nuit, le Parc naturel régional des Alpilles et six de ses communes partenaires invitent les habitants et les visiteurs à lever les yeux vers le ciel pour admirer et aussi à réfléchir à la place de l'éclairage artificiel dans le ciel.

Cette manifestation, organisée simultanément dans toute la France, propose une redécouverte de la nuit sous toutes ses formes : ses paysages, sa faune et aussi ses étoiles. L'événement vise également à sensibiliser le grand public aux effets de la pollution lumineuse, qui perturbe autant la biodiversité que notre santé et nous prive d'un merveilleux spectacle.

Les six villages engagés cette année dans les Alpilles : Aureille, Lamanon, Le Paradou, Les Baux-de-Provence, Maussane-les-Alpilles et Saint-Étienne du Grès. Chacun propose un programme différent mêlant découverte et sciences.

Programme complet sur parc-alpilles.fr et sur jourdela nuit.fr

> NOTRE FONCIER NOURRICIER : un dispositif pour préserver et valoriser les terres agricoles

Le dispositif « Notre Foncier Nourricier », porté par le PETR du Pays d'Arles, vise à accompagner les communes dans la préservation et la valorisation de leurs terres agricoles. Il propose un panel d'outils : portraits agricoles communaux, journées collectives d'échanges et de formation, accompagnements techniques individualisés et un appel à projets pour soutenir la mise en œuvre d'actions concrètes. Les communes peuvent ainsi travailler sur des sujets essentiels comme la remise en culture des friches, la création de zones agricoles protégées, l'installation d'agriculteurs ou encore la mise en place de jardins partagés. Ce dispositif s'appuie sur un partenariat solide réunissant les intercommunalités, le Département, la Chambre d'agriculture, la SAFER et d'autres acteurs de l'agriculture et de l'alimentation.



Le Parc des Alpilles, partenaire actif de cette démarche, apporte une expérience précieuse. Il a accompagné les communes de Paradou et de Sénas dans la création de leurs Zones Agricoles Protégées, préservant près de 3 000 hectares de terres, et soutient actuellement celle de Lamanon qui couvrira 98 % de ses surfaces agricoles. Ces projets ont permis de bâtir de véritables stratégies agricoles et d'animation, comme le développement de marchés de producteurs, l'introduction de produits locaux dans les cantines ou l'organisation de balades à vélo pour découvrir les exploitations. Le Parc agit également pour l'identification et la remise en culture des friches comme à Saint-Étienne du Grès où 33 hectares ont été recensés et les propriétaires sensibilisés lors de réunions et cafés-friches. Enfin, il s'implique dans la préservation du bâti agricole avec un guide technique et bientôt des fiches pratiques, et prépare une cellule opérationnelle pour accompagner les collectivités et porteurs de projets dans leurs démarches.

Infos : Marjorie Carillet, chargée de mission agriculture durable - agriculture@parc-alpilles.fr

> À VOS AGENDAS ! Les prochains évènements À NE PAS MANQUER !



Dimanche 12 octobre RANDONNÉE PÉDESTRE

« Les crêtes de Romanin »

Partez en randonnée pédestre découvrir les aériennes crêtes de Romanin. Randonnée avec quelques passages aériens et techniques nécessitant de s'aider des mains, sans être de l'escalade.

Avec Olivier, Provence-randos
Biennale G-Graines
Saint-Rémy-de-Provence
de 9h30 à 17h

Inscription : 06 09 84 65 01

Samedi 18 octobre UNE APRÈS-MIDI pour les grands et les petits pardi !

Lou bestiari dis auiho : animaux et légendes

Té, vé, un avant-goût d'Halloween aux accents de Provence ! Histoires, contes et ateliers créatifs sur les animaux légendaires de notre région.

Avec le CREDD'O
Saint-Rémy-de-Provence
Maison du Parc des Alpilles
à 14h30

Inscription : 04 90 90 44 00

Dimanche 19 octobre BALADE BOTANIQUE

« Les bonnes « mauvaises » herbes »

Découverte des plantes médicinales et comestibles des Alpilles. Par Anne-Sophie, médecin naturaliste. Balade accessible aux marcheurs de niveau moyen.

Avec Phytopause
Saint-Étienne du Grès
de 9h30 à 12h

Inscription : 06 77 77 56 93
phytopause.fr

La Lettre d'information du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau 13210 Saint-Rémy-de-Provence - Directeur de la publication : Jean MANGION, Président - Directeur de la Rédaction : Nathalie SAUTTER, Directrice - Rédaction : Parc naturel régional des Alpilles - Conception et Impression : DELAVEGA CRÉATION, Aubagne - Tirage 3500 exemplaires sur papier certifié PEFC. Crédits photos : Parc naturel régional des Alpilles sauf mention. Dépôt légal en cours - ISSN en cours